

*Présentation de projets de loi*

**M. Pinard:** Quant au deuxième point, le projet de loi sera déposé une fois que le cabinet aura approuvé la politique concernée. Je dois dire au député que les instances qu'il vient de me présenter ont aussi été faites par ce que j'appelle les intéressés et par de nombreux députés libéraux, la semaine dernière, la semaine d'avant et les mois précédents. Je suis parfaitement au courant de ces demandes, et je ferai en sorte que le ministre de l'Agriculture sache exactement ce qui a été fait.

Je le répète, il ne reste que trois semaines avant les vacances d'été, et il faudra profiter de cette période pour adopter certains projets de loi. Si le gouvernement décidait de présenter un projet de loi traitant de cette question, il faudrait naturellement régler son sort très rapidement. J'espère donc que le député acceptera de ne pas prononcer un autre discours, puisqu'il a déjà pris la parole aujourd'hui.

**M. Mayer:** Monsieur le Président, je peux assurer au leader parlementaire du gouvernement que nous serons disposés à adopter très rapidement le projet de loi touchant les producteurs de tabac une fois que le gouvernement l'aura présenté.

Le ministre sait-il si le gouvernement ou le ministre de l'Agriculture ont l'intention de modifier la loi sur la stabilisation des prix agricoles de manière à permettre la création d'un programme de stabilisation tripartite dans le secteur de la viande rouge? Le ministre a déclaré qu'il en avait fait approuver le principe par le Cabinet au mois d'avril et qu'il voulait conclure des accords avec certaines provinces d'ici le 1<sup>er</sup> juillet. Il sera dans l'impossibilité de le faire si nous ne modifions pas la loi sur la stabilisation des prix agricoles. Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter un tel projet de loi pour que nous puissions l'étudier très rapidement avant la fin du mois?

**M. Pinard:** Je vais prendre note des instances du député.

**M. Lewycky:** Monsieur le Président, le leader parlementaire peut-il nous dire si le ministre d'État au multiculturalisme a l'intention de déposer le projet de loi concernant le multiculturalisme dont il était question dans le discours du trône? Je n'ai pas entendu le leader parlementaire aborder cette question. Peut-il nous dire, par conséquent, si nous pouvons nous attendre à voir ce projet de loi avant l'ajournement du 29 juin?

**M. Pinard:** Très probablement, monsieur le Président.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**LA LOI ÉTABLISSANT DES JOURS FÉRIÉS**

MODIFICATION CONCERNANT LA FÊTE DU CANADA ET LA FÊTE DU DOMINION

**M. Gordon Taylor (Bow River)** demande à présenter le projet de loi C-245, tendant à modifier la loi établissant des jours fériés.

**M. le Président:** Plaît-il à la Chambre de permettre au député de présenter son projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

**M. Taylor:** Monsieur le Président, je suis très heureux de proposer la première lecture de mon projet de loi. L'indépendance constitutionnelle du Canada a été réalisée le 17 avril 1982 avec la proclamation de la loi sur le Canada. En vertu de mon projet de loi, ce jour sera donc célébré à l'avenir sous l'appellation de Fête du Canada. Mon projet de loi aura également pour effet de restaurer la Fête du Dominion le 1<sup>er</sup> juillet car ce jour marque la naissance du Dominion du Canada comme on l'appelait en 1867. Ce fait historique est si important qu'il convient de conserver l'appellation de Fête du Dominion pour le 1<sup>er</sup> juillet.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

**M. le Président:** Quand lirons-nous le projet de loi pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

[Français]

**LA LOI SUR LES CRIS ET LES NASKAPIS DU QUÉBEC**

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

**L'hon. Yvon Pinard (au nom du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien)** demande à présenter le projet de loi C-46, Loi concernant diverses dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois relatives essentiellement à l'administration locale des Cris et des Naskapis et au régime des terres des catégories IA et IA-N.

**M. le Président:** La Chambre permet-elle au ministre de présenter le projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

**M. le Président:** Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

**M. le Président:** L'honorable président du Conseil privé invoque le Règlement.

**M. Pinard:** Monsieur le Président, je pense que le ministre qui est à ma droite voudrait avoir le consentement unanime pour que l'on retourne à la rubrique «Dépôt de documents», parce qu'elle a quelque chose à déposer; cela lui a échappé.

[Traduction]

**M. le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour que nous revenions au dépôt des documents?

**Des voix:** D'accord.